

Vivre à Plappeville

bulletin municipal #113 - juin 2024



20
TERRE
DE JEUX
24





Assistez à la cérémonie d'ouverture des Jeux Olympiques de Paris 2024 sur écran géant



Vendredi 26 juillet à partir de 19 h

Salle Polyvalente de Plappeville

Buvette sur Place



7 et 8 septembre



la Mairie fête ses 30 ans !

Sommaire

| | |
|---|-----------|
| Le mot du maire | 3 |
| Informations municipales | 4 |
| Délibérations | 4 |
| Animations culturelles | 6 |
| Personnel communal | 8 |
| Vie scolaire et périscolaire | 9 |
| Périscolaire | 9 |
| Communication | 10 |
| Vie sociale | 12 |
| Conseil Municipal des Jeunes | 12 |
| Finances | 13 |
| Urbanisme | 14 |
| Etat Civil | 15 |
| Ça s'est passé au village | 16 |
| 95 ans ! | 16 |
| Une première | 16 |
| Parcours d'Artistes | 17 |
| Une Rose Un Espoir | 17 |
| Informations intercommunales | 18 |
| Tous aux vers ! | 18 |
| Anti-gaspi | 18 |
| Informations régionales | 19 |
| Enquête mobilité | 19 |
| Les Plappevillois vous informent | 19 |
| Informations scolaires | 20 |
| École élémentaire | 20 |
| Informations associatives | 21 |
| Echange Local Plappevillois | 21 |
| Association Plappeville Seniors | 21 |
| Interassociation | 22 |
| Union Nationale des Combattants | 24 |
| Familles Rurales de Plappeville | 25 |
| Amis du Vieux Plappeville | 26 |
| Association Plappeville Loisirs | 28 |
| Ordre des Vignerons | 30 |
| Plappeville Plus Verte | 30 |
| Informations pratiques | 31 |
| À votre service | 31 |
| Agenda | 32 |



Chères Plappevilloises, chers Plappevillois,

Plusieurs évènements auront marqué ce 3^{ème} trimestre de l'année. En France, ce sont les élections européennes, dans l'Eurométropole, ce sont l'approbation du PLUi et la décision de révision de ce nouveau PLUi. À Plappeville, c'est l'effervescence des manifestations qui ont été organisées et le nombre de participants ou visiteurs qu'elles ont attirés, apportant une nouvelle preuve de la vitalité de notre commune.

Les élections européennes ont apporté leur lot de surprises tant sur le taux de participation que sur les résultats et leurs conséquences. En hausse en France, ce taux a atteint 51,5 %. À Plappeville, 59,5 % des électeurs se sont déplacés et ont accordé 23,6 % de leurs suffrages à la Majorité Présidentielle, 21,1 % à la liste du Front National, 17,4 % à la liste du Parti Socialiste et 12,2 % à la liste LR. À suivre...

En revanche, il n'y a pas eu de surprise à l'Eurométropole où, le 3 juin, le PLUi (Plan Local d'Urbanisme intercommunal) et la mise en révision de ce PLUi ont été approuvés à la quasi-unanimité, malgré l'avis défavorable des commissaires enquêteurs.

L'importance de ces deux évènements n'a pas altéré l'ambiance décontractée et festive qui a régné au village au cours de ces dernières semaines. La Plappevilloise, un concert lyrique et le Marché de Printemps organisés par l'APL, une conférence sur l'histoire de notre village proposée par l'association ELP ont permis de réunir des publics diversifiés. Grand succès aussi pour le Marché de potiers organisé par la commune qui draine des visiteurs venus de toute l'agglomération, voire de plus loin. L'intérêt de la situation géographique de notre village et du vaste espace de liberté qu'offre le terrain du Breuil incite des organisateurs extérieurs à y proposer des manifestations de grande réputation. C'est ainsi que Plappeville a accueilli le Raid Moselle Nature mis en place par les sapeurs-pompiers de la Moselle et le Trail du Saint-Quentin, évènement-phare de l'A2M (Athlétisme Metz Métropole). Si l'on ajoute la Fête au Village qui a clôturé ce trimestre de façon éblouissante, ce sont près de 10 000 personnes qui ont profité de moments de convivialité, confirmant la notoriété de la commune dans le domaine des animations !

Il me reste à souhaiter à tous de très bonnes et reposantes vacances et à vous donner rendez-vous à la rentrée.

Bien cordialement Daniel DeFaux



Délibérations

Conseil municipal du 11 avril 2024

LE BUDGET PRIMITIF ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Le budget 2024 s'équilibre à 1 846 921,52 € en section de fonctionnement et à 1 288 036,93 € en section d'investissement. Il permettra de financer :

- Les travaux de rénovation énergétique de l'école élémentaire
- Le passage en LEDs des 251 lampadaires non encore équipés
- L'achat du camion tribenne et d'une saleuse
- Les études d'aménagement du parc du Breuil
- Les travaux d'enfouissement et de rénovation de la ruelle aux fraises, de la place Viansson et de la rue de l'Ancienne Mairie
- Le renforcement de la vidéosurveillance
- Divers petits travaux de voirie.

LES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

À l'unanimité, des subventions ont été attribuées aux associations suivantes :

Association des Parents d'Elèves : 900 €, Association Plappeville Loisirs : 2 000 €, Association Plappeville Seniors : 750 €, Atelier des Arts : 350 €, Echange Local Plappevillois : 200 €, FC Lorry Plappeville : 2 500 €, Handball Club Plappeville : 1 200 €, Union Nationale des Combattants : 450 €.

Avec 1 abstention, l'Ordre des Vignerons de Plappeville a obtenu 1 500 €.

Les élus impliqués dans les associations se sont déportés et n'ont pris part ni à la délibération, ni au vote.

LES AUTRES DÉCISIONS

• À l'unanimité

- Attribution d'une subvention de 26 400 € au CCAS de la commune.

• Par 16 voix pour et 3 abstentions

- Adoption du procès-verbal de la séance du 19 mars.

• Par 18 voix pour et 1 voix contre

- Fixation du taux des taxes

- Taxe foncière sur les propriétés bâties : 25,50 % (+ 0,4 %)

- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 43,92 % (+ 0,4 %)

- Taxe d'habitation : (+ 0,4 %).

Ce numéro de « Vivre à Plappeville » a été tiré à 1050 exemplaires

Directeur de publication : Daniel Defaux

Comité de rédaction : Cathie Pont, Jérôme Gaire, Carole Renard, Anne-Catherine Matos

Ont également contribué : Geneviève Ostermann, Emmanuel Paul, Peggy Dietrich,

Richard Gaspard (correspondant local RL), les écoles, les associations

Le comité de relecture n'est pas responsable des articles transmis par les associations

Composition et mise en page : Cathie Pont & Jérôme Gaire

Imprimerie : IMPRIMIS

Imprimé sur papier issu de forêts gérées durablement



Conseil municipal du 28 mai 2024

AMÉNAGEMENT DU PARC DU BREUIL : ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE MAÎTRISE D'ŒUVRE

Après plusieurs réunions de travail avec les commissions « Travaux » et « Environnement », l'agence technique MATEC, Assistant à Maîtrise d'Ouvrage, choisie par la commune, a remis une estimation du coût des travaux. Deux tranches sont prévues : une tranche ferme : 300 000 € HT et une tranche conditionnelle (construction d'une structure couverte) : 80 000 € HT. Suite à l'avis d'appel d'offres, neuf offres ont été réceptionnées et analysées. Trois ont finalement été proposées au conseil municipal qui, par 15 voix pour et 4 abstentions a attribué le marché à l'Agence Le Doré Paysage pour un montant d'honoraires de 34 040 € HT (offre la moins et la mieux disante).



LES AUTRES DÉCISIONS

• À l'unanimité

- Convention intercommunale pour l'organisation du festival « Musiques sur les Côtes » qui fixe les tarifs d'entrée à 10 € par concert et à 20 € pour le « passe 4 concerts ». Chaque commune participera à hauteur de 500 €. En cas de déficit, celui-ci sera

réparti à parts égales entre les 4 communes (Lessy, Lorry-lès-Metz, Plappeville et Scy-Chazelles). En cas de résultat positif celui-ci sera reporté sur 2025

- Adoption du nouveau régime indemnitaire pour les agents (RIFSEEP) qui redéfinit les groupes de fonctions, revalorise les montants et intègre la prime dite « de 13^{ème} mois »
- Fixation des tarifs d'entrée aux représentations, spectacles, concerts... à 10 € (gratuité jusqu'à 16 ans)
- Mise en place d'un centre aéré du 8 au 12 juillet et du 15 au 19 juillet pour les enfants scolarisés en maternelle ou en élémentaire à raison de 140 € par session.

• Par 16 voix pour et 3 abstentions

- Adoption du procès-verbal de la séance du 11 avril.

• Par 13 voix pour et 3 voix contre

- Convention avec l'Interassociation qui prévoit le partenariat de la commune et de l'association pour l'organisation de la Fête au Village. La commune apportera une aide logistique et technique. Elle versera une subvention de 6 000 € maximum pour le spectacle de clôture de la fête. Daniel Defaux et Jérôme Gaire sont désignés pour représenter la commune au sein de l'association.

Remarque : pour ce point, le huis clos a été demandé par la liste Plappeville Autrement. Il a été refusé par 16 voix contre et 3 voix pour.

Le maire et 2 élus, impliqués dans l'association, se sont déportés et n'ont donc pas pris part au vote.





Animations culturelles

Concert d'orgue à l'église Sainte-Brigide



La commission « Animations culturelles » a proposé, le samedi 6 avril, à l'église Sainte-Brigide, un concert d'orgue par Thierry Ferré accompagné du « petit chœur de Forbach » et d'Isabelle Feuillie à la viole de gambe et à la flûte à bec. Cantates, sonates, et morceaux pour orgue de Jean-Sébastien Bach ont fait vibrer les cœurs des Plappevillois venus écouter cette musique sacrée empreunte de spiritualité.

L'opéra théâtre sur la scène de la salle polyvalente

Invité par la commission « Animations culturelles et vie associative », le chœur de l'opéra théâtre de l'Eurométropole de Metz a investi, le temps d'une soirée, le 13 avril dernier, la scène de la salle polyvalente pour un concert exceptionnel intitulé

« De l'oratorio à l'opéra ». Les 24 chanteurs professionnels ont donné beaucoup d'émotion à l'assistance venue nombreuse, en interprétant de grands chefs-d'œuvre de Verdi, Thomas, Borodine, Donizetti ou Haendel.





Marché de potiers... déjà 15 ans !

Durant le week-end du 11 et 12 mai, un soleil radieux attendait le Marché de potiers qui fêtait ses 15 ans. Les créations uniques en céramique et porcelaine, façonnées par la trentaine d'artisans potiers, ont attiré, une nouvelle fois, de nombreux visiteurs. Les animations proposées ont participé à l'ambiance chaleureuse et unique de cet évènement.

Comme chaque année, une jarre à la corde, réalisée sur le site l'année précédente, a été mise en jeu à la tombola et a été gagnée par Isabelle.



Exposition JO

À l'occasion des Jeux de Paris 2024, une rétrospective des olympiades d'été est présentée dans le hall de la mairie jusque fin août.





Personnel communal

Des changements dans l'organigramme

AU SECRÉTARIAT

Elodie Rey a remplacé Isabelle Centomo qui occupait le poste de secrétaire générale. Elodie, qui demeure à Clouange, a intégré la Fonction Publique Territoriale dès la fin de son cursus universitaire. Secrétaire générale à la mairie de Clouange pendant 15 ans, elle a obtenu sa mutation à la mairie de Vigy en 2015. Le 22 janvier 2024, elle a pris son poste au sein de notre mairie et a déjà mis ses compétences avec plaisir au service de notre commune.



Peggy Dietrich a, quant à elle, remplacé Marie-Thérèse Jung qui a fait valoir ses droits à la retraite. Employée dans le secteur privé durant une vingtaine d'années, elle a intégré la Fonction Publique Territoriale en 2015, en assurant les



fonctions d'accueil, de secrétariat et d'accueil postal à la mairie de Vigy. Demeurant à Ennery, maman de deux enfants, elle a rejoint notre équipe administrative le 1^{er} mai dernier, pour assurer les fonctions de secrétariat et d'accueil. Par son sourire et sa gentillesse, elle a déjà su se faire apprécier par les administrés, lors de leur passage en mairie.

AU SERVICE TECHNIQUE

Vincent Tousch, demeurant à Metz, père de deux enfants et connaissant bien Plappeville, a été embauché le 1^{er} février 2024 en contrat à durée déterminée, puis stagiaire le 1^{er} mai dernier. De nombreuses absences pour longue maladie de deux des agents du service, ont rendu nécessaire le renforcement de l'équipe. Vincent a débuté sa carrière en 2003 comme jardinier paysagiste dans des entreprises privées avant de devenir travailleur indépendant en 2006. En 2021, il a réintégré une entreprise privée en tant que responsable « secteur jardin ». Ses compétences et sa facilité d'adaptation lui ont permis de s'intégrer facilement à l'équipe technique et de se faire apprécier.



À tous les trois nous souhaitons la pleine satisfaction et le plein épanouissement dans leurs nouveaux postes.



Vie scolaire et périscolaire

La commune recherche...

Le service périscolaire recherche 3 animateurs ou animatrices pour la rentrée scolaire 2024/2025.

Les missions sont :

- encadrer et animer un groupe d'enfants âgés de 3 à 11 ans
- concevoir, proposer et mettre en œuvre des activités d'animation et de loisirs dans le cadre du projet éducatif de la commune sur les différents temps périscolaires



- participer à la remise en état des locaux après le service de restauration.

Contrats de 25 h, 26 h et 27 h.

Pour tout renseignement, contacter Elodie Rey au 03 87 30 17 59 ou seg@plappeville.fr.

Périscolaire

Bonne fête maman !



Le mercredi, c'est bricolage, jeux en extérieur, balades « nature », et pour la fête des mères, la préparation du cadeau pour les mamans. Cette année : un pot de fleurs personnalisé.

On décore le pot, on y ajoute de la terre, une graine, un peu d'eau tous les jours et... beaucoup d'amour.



Et on attend que le tournesol pointe son nez !





Communication

Bon à savoir...

VILLAGE FLEURI + VILLAGE PROPRE = VILLAGE ACCUEILLANT



A fin de ne pas faillir à la réputation de beau village de notre commune, nos agents, comme ils le font chaque printemps, ont effectué la plantation des massifs et des bacs ainsi que la pose des jardinières préparées par la Maison Cathelin pour les unes et par les serres de Woippy pour les autres. Fleurs annuelles et vivaces agrémenteront ainsi notre cadre de vie pour le plaisir des habitants et des visiteurs. En fleurissant fenêtres et balcons... et en veillant à la propreté du trottoir devant sa maison, chacun peut contribuer à cet effort d'embellissement du village.

Plappeville compte sur vous !



LES BACS- POUBELLES COLLECTIFS BIENTÔT REMPLACÉS

Après la suppression du point d'apport volontaire rue de la Croix d'Orée, remplacé par un bac à fleurs, ce sont les points d'apport de la place Louis Vianson-Ponté et de la rue Paul Ferry qui vont être modifiés pour améliorer l'environnement de ces quartiers. Le premier sera remplacé par des cuves enterrées. Un Point d'Apport Volontaire Aérien (PAVA) sera installé à la place du second.



Pour rappel, pour les maisons individuelles, les bacs ne doivent pas rester sur la rue et doivent être rangés au plus tard le mardi soir... certains ont trouvé de belles astuces pour les cacher dans la haie...

LES BORNES DE RECHARGE ÉLECTRIQUE ARRIVENT À PLAPPEVILLE !

Les véhicules électriques devenant de plus en plus nombreux, réséda (UEM) a proposé de doter les communes de l'Eurométropole de bornes de recharge. Plappeville aura prochainement sa première borne rue Lavaux. Pour compenser les deux places de parking qui seront réservées aux véhicules électriques, la commune a prévu d'aménager deux nouvelles places. Deux autres emplacements en seront équipés en 2025 : la place Albert Thiam et le parking prévu dans l'aménagement du parc du Breuil.





Le bien-vivre à Plappeville repose aussi sur le civisme de tous

Vous nous l'avez souvent rappelé lors de nos visites de quartiers : Plappeville est un village où il fait bon vivre. Son cadre verdoyant, ses animations et sa quiétude y sont pour beaucoup mais ce serait encore mieux si tout le monde faisait preuve de civisme. Il n'est donc pas inutile de rappeler ici quelques règles qui, si elles sont respectées par tous, y contribuent également.

Vous êtes nombreux à bichonner les abords de votre maison ce qui ne va pas sans quelques nuisances sonores : tondeuses, tronçonneuses, ... Il faut savoir que les horaires communément autorisés pour leur utilisation sont bien définis :



-du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 19h30

-le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h.

Les dimanches et jours fériés, jours où chacun aspire au calme,

l'utilisation de machines à moteur est interdite.

Beaucoup de propriétés sont clôturées par des haies qui constituent un cadre très agréable pour nos quartiers. Mais il est nécessaire qu'elles soient entretenues et ne viennent pas, par leur branchage, empiéter sur le domaine privé voisin ou sur le domaine public, devenant souvent une gêne pour les piétons, voire les automobilistes. **Tailler sa haie au droit de sa propriété et ne pas la laisser dépasser 2 mètres de hauteur sont des règles imposées par la Loi !**



Posséder un chien est un plaisir pour un grand nombre de Plappevillois. Mais attention ! **Celui-ci ne doit pas créer de nuisances sonores par des aboiements incessants et répétitifs qui constituent une infraction pouvant entraîner une verbalisation.** Pensez-y si vous devez laisser votre animal seul pendant plusieurs heures et pensez aussi à vos voisins ! Et quand vous emmenez votre chien, en laisse, en promenade par les rues, ruelles ou dans nos espaces publics, n'oubliez pas de vous munir de canipoches, disponibles gratuitement en mairie. Il faut avoir à l'esprit que d'autres utiliseront les mêmes parcours sans avoir forcément les yeux fixés au sol. Quoi de plus désagréable, par exemple, pour un enseignant, d'accueillir un enfant qui n'a pas fait attention où il marchait ! **Ne pas ramasser les déjections est également une infraction punissable par la Loi.** On a tendance à l'oublier !



Merci de ramasser les crottes de votre chien



Respecter le code de la route, la vitesse, les panneaux de signalisation, les sens de circulation, les interdictions de circuler ou de stationner sont autant de contraintes qui contribuent à une vie harmonieuse et paisible dans notre village.

Et pour finir, pour passer un bel été sur une plage propre, n'oublions pas que tout ce qui est jeté par terre ou vidé dans les caniveaux se retrouve directement dans la Moselle... et plus loin, dans la mer.





Vie sociale

À la rencontre de Ligier Richier



Le 16 mai, 48 seniors se sont rendus en Meuse à la rencontre de Ligier Richier, sculpteur qui serait né à Saint-Mihiel vers 1500. Ils ont pu admirer à Hattonchâtel le magnifique « Retable de la Passion », réalisé en 1523 par l'atelier qu'il dirigeait. Leur périple, par Saint-Mihiel puis Bar-Le-Duc, leur a permis de découvrir d'autres œuvres dont le célèbre « Transi » que Simone de Beauvoir décrivait comme « mi-écorché, mi-squelette, c'est un cadavre que l'esprit anime encore, c'est un homme vivant et déjà momifié... ». Les visites guidées de qualité ont

contribué, sans aucun doute, au succès de cette journée, qui s'est terminée par la dégustation du « caviar » de Bar-Le-Duc, confiture de groseilles épépinées à la plume d'oie. Les participants ont pu tester cette technique et se rendre compte de la dextérité indispensable à l'épépinage de plusieurs kilos de groseilles !

Une belle journée, dense, faite d'échanges et de partage, proposée par la municipalité en collaboration avec l'Association Plappeville Seniors.

Conseil Municipal des Jeunes

La boum à l'abri



Cette année, la boum des jeunes s'est déroulée à la salle polyvalente.

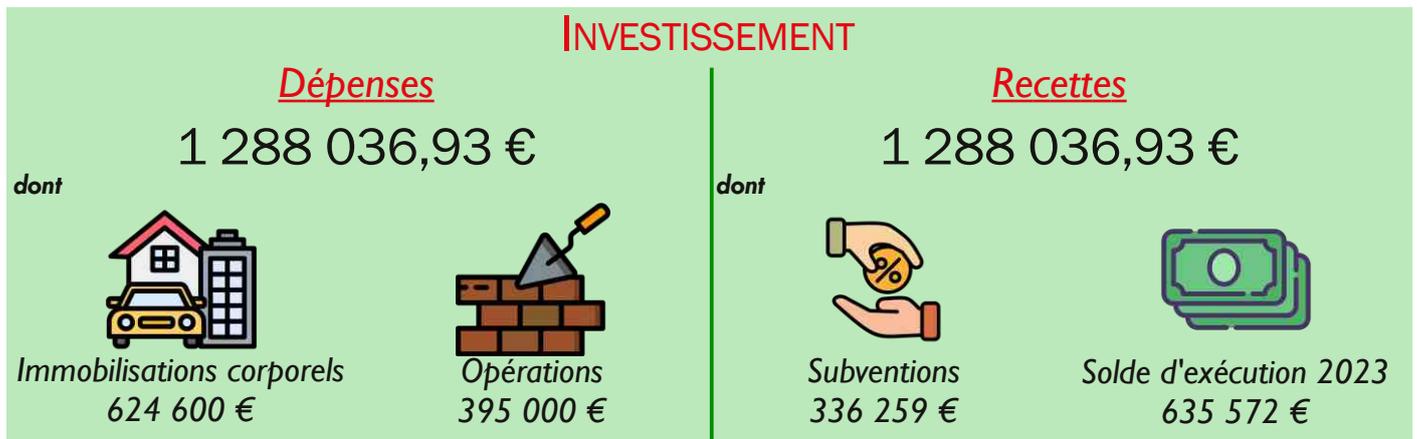
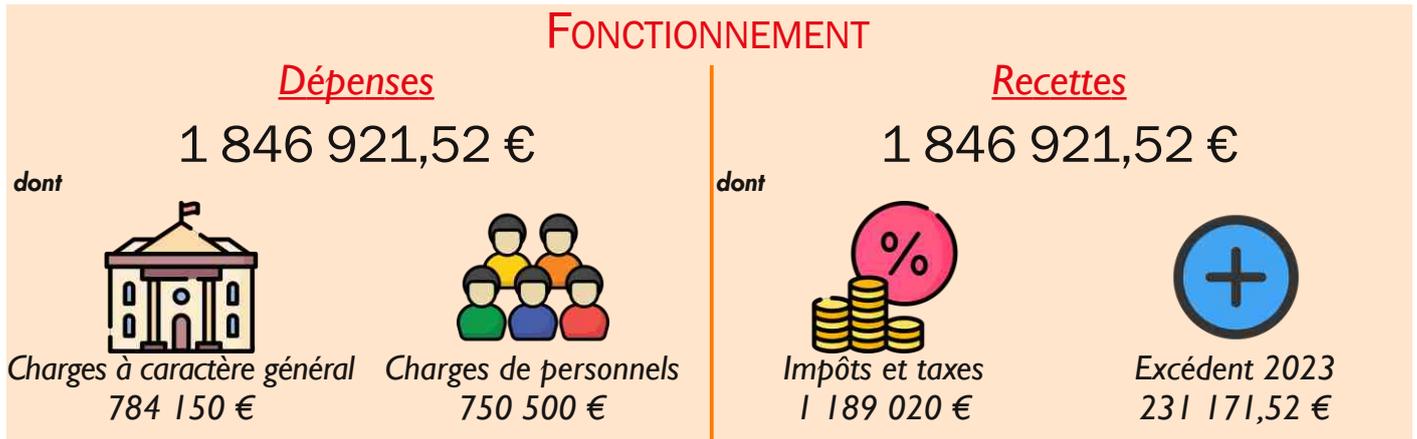
Au programme de cette soirée : danse, karaoké, chorégraphie, buffet apéritif et crêpes. Tout était réuni pour que les jeunes, du CE2 à la 4^{ème}, s'amuse en l'absence de leurs parents.



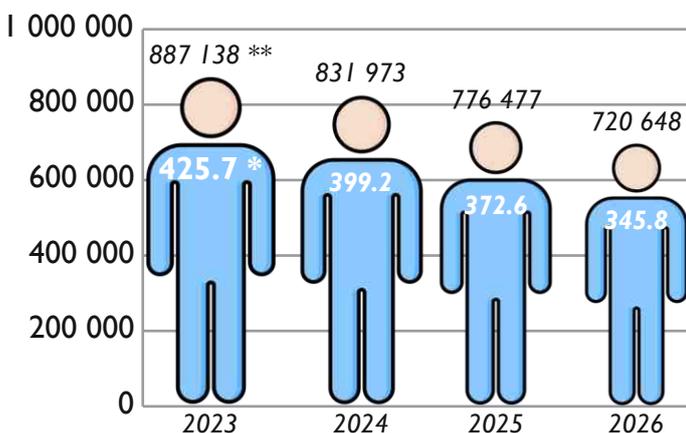


Finances

Le budget primitif 2024



ENCOURS DE LA DETTE



À titre de comparaison, l'encours de la dette par habitant est en moyenne de 684 € dans les communes de la même strate que Plappeville.

Base 2 084 habitants, données INSEE 2023

* Montant de la dette par habitant en €

** Montant total de la dette en €



Urbanisme

LE PLUi (Plan Local d'Urbanisme intercommunal) ... APPROUVÉ



Extrait du règlement graphique du PLUi de Plappeville.

RÉTROSPECTIVE

3 avril 2023 : le conseil métropolitain a arrêté le projet de PLUi qui a été transmis ensuite aux communes et aux personnes publiques associées (Préfecture, Département, Région...) pour avis.

2 octobre 2023 : après analyse des avis formulés, il a été décidé de ne pas modifier le PLUi. Le projet a donc été à nouveau approuvé par le conseil métropolitain tel qu'il l'avait été le 3 avril.

Du 23 octobre au 1^{er} décembre : enquête publique.

24 mars 2024 : remise du rapport des commissaires enquêteurs qui le concluent par un avis défavorable.

Les remarques et demandes synthétisées dans ce rapport ont ensuite été étudiées par la Métropole et les communes. 1 300 contributions ont été recueillies. En regroupant par thème, 830 contributions ont été analysées. 40 % d'entre elles ont été satisfaites, 30 % l'ont été partiellement et 30 % n'ont pas été retenues.

3 juin 2024 : Approbation du PLUi par le conseil métropolitain. 43 communes (dont Plappeville), ont

été voté pour, 2 communes ont voté contre. Prescription de la révision générale du PLUi et définition des premiers objectifs poursuivis.

11 juin 2024 : le PLUi est devenu opposable (applicable).

ET MAINTENANT ?

Des recours contentieux (possibles jusqu'au 11 août) peuvent être déposés. Un cabinet d'avocats sera chargé de défendre le bien-fondé de la décision métropolitaine.

À noter qu'un recours n'est pas suspensif et donc le PLUi se substitue aux PLU communaux.

À SAVOIR

Pour les demandes d'autorisation du droit des sols (PC, Déclarations Préalables ...), les règles applicables ne sont pas celles du PLU en vigueur lors du dépôt de la demande mais celles du PLUi qui seront applicables au moment de la décision clôturant la fin de l'instruction du dossier.

Les documents sont consultables sur le site de l'Eurométropole de Metz :

<https://plui.eurometropolemetz.eu/>

Permis de construire

15, rue Jean Bauchez

Modification pente de toiture et hauteur du bâtiment

Déclarations préalables

9, rue de la Saussaie

Installation d'une clôture

54, rue de la Croix d'Orée

Remplacement d'une clôture

19, rue des Prés Saint-Jacques

Remplacement de clôture et construction d'un abri de jardin

9, rue du Fond des Prés

Réfection de la toiture

2, rue de Lavaux

Installation d'une borne de recharge électrique

10, rue Jean Bauchez

Ravalement de façades

40, rue de Tignomont

Remplacement et création de fenêtres de toit

10, rue de la Croix d'Orée

Remise en état d'une véranda

Etat civil

Naissances



03 avril
Maina Herber

Mariages



14 juin
Alexandre Le Roch
& Alice Leger



Décès



30 mars
Yves Lozinguez

15 juin
Aram Arakelyan
& Anne-Sophie Gratiot



4 avril
Siegrun Mandon née Lietz

19 avril
Oleksandr Vagis

14 juin
Gisèle Poirson née Uhlrich



22 juin
Anthony Neppel
& Céline Drui

Gisèle Poirson

Elle nous a quittés le 14 juin dernier. Née d'une famille plappeilloise, elle était venue s'y installer avec sa famille en 1961, après quelques années passées à Metz où, elle et son époux avaient fondé « Le théâtre de marionnettes de Metz ». Investie dans la vie de notre commune et attachée au patrimoine du village, elle avait créé l'APE (Association des Parents d'Elèves) en 1969, puis, en 1976, l'association « Les Amis du Vieux Plappeville », toutes deux encore actives aujourd'hui. Éluë au conseil municipal en 1971, puis en 1977 elle avait constamment œuvré afin que Plappeville soit un village où il fait bon vivre. Pour tout cela, merci Gisèle !



95 ans... et quelle énergie !

Renée Amet porte bien son prénom qui signifie « renaître » : tout est vie, mouvement, projets...

Mme Amet est originaire de La Bresse et ses attaches aux Vosges restent fortes : elle continue à y retourner avec plaisir ! Après 13 déménagements, Renée Amet et son mari, cadre bancaire, se sont établis à Plappeville.

Deux enfants et un petit-fils remplissent ses pensées et alimentent sa curiosité. Les contacts sont fréquents, les visites régulières, la place de l'aïeule est bien inscrite dans l'organisation familiale. Mme Amet dit se plaire beaucoup à Plappeville, ne pas connaître l'ennui, être bien entourée par un voisinage bienveillant.

De sa profession de styliste/couturière, elle a gardé le goût de la décoration et des travaux manuels. Pas



une journée ne passe, sans prendre un morceau de tissu ou sortir le matériel de couture...

Bon anniversaire Mme Amet et continuez de profiter intensément de la vie.

C'était leur première...

Première communion pour une quinzaine d'enfants dont deux élèves du CMI de l'école « les Venelles », Simon et Alessio. C'était le 26 mai dernier en l'église du Ban-Saint-Martin. Le curé de Plappeville, Bernard Bellanza, animait la cérémonie, accompagné par la chorale Sainte-Brigide et des musiciens et chanteurs tahitiens qui ont créé une super ambiance !



Premier vote pour Charline et Tom, tout juste majeurs, à l'occasion des élections européennes. Ils n'avaient rien oublié, ni leur carte d'identité, ni leur carte électorale !

Le salon d'honneur a accueilli l'exposition de peinture « Parcours d'artistes »

Le week-end du 23 et 24 mars, pour la 15^{ème} édition de « Parcours d'artistes », le salon d'honneur a accueilli les réalisations des artistes peintres Dominique Friggi, Amandine Lefebvre, Mauricette Maufer, Jacqueline Grasset et la Plappeilloise Virginie Clément.



Une Rose Un Espoir secteur Metz-Ouest, un bel élan de solidarité et de générosité !

C'est avec une certaine émotion que s'est déroulée, le samedi 25 mai, à la mairie du Ban-Saint-Martin, la remise du chèque à la Ligue contre le cancer de Moselle par l'association Une Rose Un Espoir secteur Metz-Ouest.

Cet après-midi de solidarité a clôturé l'édition 2024 qui s'est déroulée les 27 et 28 avril sur les communes de Longeville-lès-Metz, Plappeville, Scy-Chazelles et du Ban-Saint-Martin. La Ligue a présenté, à cette occasion, l'utilisation des fonds récoltés : recherche, aide aux personnes malades, soins de support et prévention.

Ainsi, pour la 3^{ème} édition de l'opération, ce sont près de 200 personnes qui se sont mobilisées pour proposer 4250 roses, permettant de remettre une somme de 13 579,57 € à la Ligue contre le cancer de Moselle.

Rendez-vous est donné pour l'édition 2025, les 26 et 27 avril !



Eurométropole de Metz

On se met tous aux vers !

Le compostage permet de réduire de 30% le volume de vos ordures ménagères, vous pouvez ainsi produire naturellement votre propre compost pour fertiliser votre potager, votre pelouse ou encore vos massifs de fleurs.

Depuis de nombreuses années, l'Eurométropole de Metz propose à ses habitants la mise à disposition de composteurs. Pour rappel, cette mise à disposition est désormais totalement gratuite pour les usagers qui en font la demande.

En bois ou en plastique recyclé, 300 ou 600 litres ou encore lombricomposteur... Il y a forcément un composteur adapté à vos besoins. En effet, les composteurs peuvent être installés dans les jardins même de petite surface. Les foyers ne disposant pas de jardin ont la possibilité de s'équiper en intérieur avec un lombricomposteur.

Il vous suffit de faire la demande en ligne sur le site de l'Eurométropole de Metz.

D'autres solutions collectives viennent compléter ce dispositif afin de composter à l'échelle d'un immeuble ou encore d'un quartier.



Vous pouvez consulter l'ensemble de ces informations sur le site internet de l'Eurométropole, à la rubrique Déchets / Compostage.

Les agents de la Direction de la Gestion des Déchets sont à vos côtés pour vous accompagner sur ces sujets.

Pour toute question ou demande de renseignement, vous pouvez contacter directement les services métropolitains au 03 87 20 10 00 ou par mail qualitedechets@eurometropolemetz.eu.

Collectes Anti-gaspi



Les Compagnons d'Emmaüs sont présents, devant la déchèterie de Metz-Nord, le 2^{ème} samedi de chaque mois entre avril et octobre, de 9h30 à 12h et de 13h à 17h, pour collecter tous les

produits en bon état : textiles, linge de maison, chaussures, maroquinerie, vaisselle, luminaires, loisirs (vélos...), électroménager en état de marche, décoration, matériel de jardinage, puériculture, bricolage, jouets complets, livres, mobilier...

Tous ces objets seront ensuite nettoyés, réparés si besoin, puis mis en vente dans les magasins Emmaüs de Peltre et de Thionville.

Prochain rendez-vous le samedi 13 juillet.

Enquête mobilité auprès des ménages nord lorrains

Cette enquête se déroulera sur la période du 24 septembre 2024 à avril 2025. Elle a pour objectif principal de recueillir des renseignements sur la mobilité quotidienne, l'utilisation des différents moyens de déplacement en rapport avec les modes de vie des habitants du territoire.

Les logements devant être enquêtés en face à face ont été identifiés par une phase de repérage. À partir de septembre 2024, les ménages seront contactés afin de fixer un rendez-vous. Des lettres-avis leur seront systématiquement envoyées.

Les agents de la société ALYCE se présenteront au domicile des ménages enquêtés en face à face aux

dates et heures convenues, munis d'une carte professionnelle, d'une copie de la lettre-avis envoyée et des différents documents nécessaires au bon déroulement de l'entretien.

Les personnes enquêtées par téléphone recevront également un SMS pour les prévenir de l'appel de l'enquêteur.



LES PLAPPEVILLOIS VOUS INFORMENT

« Miss-Nature »



d'après la classe, avec les copains on va au Parc d'Arros. On a construit une belle cabane. On l'appelle Miss Nature. On l'aménage toujours mieux avec des pierres, des branches, des rondins et des souches. Elle a même un étage. On adore y aller.



L'entreprise **ELEC-SECUR** basée à Plappeville se diversifie et propose l'installation de panneaux photovoltaïques français SANS sous-traitance. Professionnel certifié du label RGE (Reconnu et Garant de l'Environnement) par l'État.

Contact : Franck Andreacchio - 07 82 69 29 12
8 rue de la Momène - franckandreacchio.elec@gmail.com



Ecole élémentaire

Le Dr Christophe Albert rend visite aux élèves

Le dentiste, nouvellement installé à Plappeville, est venu avec ses deux assistantes rencontrer les élèves de la classe de CP/CE1 de Madame Durand, le vendredi 5 avril après-midi.

Après un jeu de questions/réponses qui a suscité leur intérêt, le docteur a insisté sur l'importance d'une bonne hygiène dentaire. À l'aide d'une grande brosse à dent et d'une mâchoire en plastique, il a effectué une démonstration de brossage : On commence par la grosse dent du milieu en haut (grosse incisive) et on va d'un côté puis de l'autre. Ensuite, on fait l'intérieur, enfin sur les dents. Et surtout ne pas oublier la dent du fond !



Avec une brosse à dents manuelle, on fait des petits ronds « du rose vers le blanc » tandis qu'il faut laisser la brosse à dents électrique 2 secondes sur chaque dent sans la bouger.

Enfin, il leur a distribué un petit carnet de jeux avec diverses informations, un calendrier de brossage et un petit tube de dentifrice.

Les enfants ont été ravis et ont participé activement.

En images...



Course ELA, vendredi 24 mai



Remise de chèque à l'association ELA



Lauréats du concours Kangourou, niveau CE2

Ariane, 3^e Baptiste, 2^e Thomas, 4^e Alice, 1^e



Lauréats du concours Kangourou, niveau CM1

Elya, 4^e Alessio, 3^e Romane, 2^e Amandine, 1^e



Lauréats du concours Kangourou, niveau CM2

Gabriel, 2^e Lyam, 1^{er} Mathilde, 5^e Léna, 3^e Jeanne, 4^e

Echange Local Plappeillois

De nouveaux adhérents lors de la bourse aux plantes

Le 14 avril au salon d'honneur de la mairie a eu lieu notre bourse aux plantes qui a rencontré, comme d'habitude, un grand succès. De nombreuses plantes amenées par les adhérents, que nous remercions, ont trouvé preneur ainsi que plusieurs sachets de graines, outils de jardinage et plusieurs pots. De nouveaux adhérents nous ont rejoints et nous les accueillons avec grand plaisir. Comme annoncé dans le dernier « Vivre à Plappeville » une visite du centre de valorisation d'Haganis aura lieu le 25 septembre suivie d'une visite de la station d'épuration le 27 novembre. Les Plappeillois intéressés peuvent nous contacter par mail : elp.plappeville@gmail.com. Attention, les places sont limitées.

L'association poursuit son fonctionnement habituel entre adhérents avec des demandes, (utilisation d'une camionnette pour la déchetterie, prêt d'un adaptateur électrique pour voyage à New York, livre Antigone...), des offres (un paquet de couches, prêt



de matériel de puériculture, soutien à la lecture...) et des échanges (dons de pots de confiture, dépannage informatique, dépannage tricot...). Richesse des rencontres, découvertes, échanges des uns avec les autres : une autre façon de partager. Rejoignez-nous si ce n'est déjà fait et n'hésitez pas à surfer sur notre site : <https://elp-plappeville.fr> ou sur Facebook.

Association Plappeville Seniors

La chorégraphie des JO

Sur proposition de la Fédération Seniors Moselle, les membres de l'association se sont entraînés avec Mélodie, animatrice de l'atelier Gym-douce, sur la chorégraphie des Jeux Olympiques de Hélène Frossini. Les enfants du périscolaire ayant fait de même lors des pauses méridiennes, tous se sont

retrouvés dans la cour de l'école maternelle le lundi 24 juin à 13h, pour une représentation unique. Celle-ci a été filmée et sera diffusée le vendredi 26 juillet à la salle polyvalente en préambule à la retransmission de la cérémonie d'ouverture des JO de Paris.





Interassociation de Plappeville

Une fête réussie malgré les nuages

Le week-end du 14, 15 et 16 juin, le village était en fête. Malgré une météo capricieuse, les différentes animations proposées ont été épargnées par les gouttes et ont eu un beau succès.

Dès le vendredi après la classe, les manèges ont offert aux petits Plappevillois un peu d'animation. Plus tard, la guinguette devant la mairie, nouveauté de cette édition 2024, a accueilli les adultes venus se défouler en dansant au rythme de l'orchestre « El Delicado », animateur musical de la soirée



Samedi après-midi, le traditionnel tournoi de pétanque s'est déroulé sur le terrain de boules du Centre Alpha Plappeville et la soirée s'est terminée sur le parvis de la mairie avec le concert de l'Harmonie de Montigny-lès-Metz. À l'issue du concert, les nombreux spectateurs ont été invités à partager le verre de l'amitié et à visiter l'exposition installée dans le hall de la mairie par l'Atelier des Arts. Celle-ci reste visible tout l'été.



Dimanche, manèges, mini-jeux, « salon maquillage », apéritif musical, défilé d'enfants déguisés, stands boisson et restauration ont offert de bons moments de divertissement, sans oublier le vide grenier qui attire toujours un très grand nombre de vendeurs et de « chineurs ». Avant de clôturer ces trois jours de fête, l'Académie de la Force a présenté une démonstration de sabre-laser... qui a ravi les fans de la saga « Star Wars ». Et, point d'orgue de ce week-end : le feu d'artifice qui a enthousiasmé la foule des visiteurs et le traditionnel feu de la Saint-Jean toujours très attendu.





Il faut souligner que cette fête n'existe que grâce à la participation de nombreux bénévoles qui s'activent pour l'organiser, la mettre en place très tôt le matin, débarrasser très tard le dimanche soir, tenir les stands boissons et restauration et veiller à son bon déroulement durant les trois jours. Le bureau de l'Interassociation tient donc à remercier les différentes associations : les Amis du Vieux Plappeville, l'Association des Parents l'Elève, l'Association Plappeville Loisirs, l'Association Plappeville Seniors, l'Atelier des Arts, l'Echange Local Plappevillois, les Eclaireuses et Eclaireurs de France, Familles Rurales de Plappeville, le Handball Club de Plappeville, l'Ordre des Vignerons, l'Union Nationale des Combattants, ainsi que les membres actifs de l'Interassociation et les élus communaux. Il remercie également la municipalité qui prend une part active à la préparation de cette manifestation en mettant à disposition les locaux et les véhicules. Merci aux agents techniques pour le transport du matériel, la préparation du bucher, la sécurisation et le nettoyage du site. Enfin, remerciement aux personnes qui, ne faisant pas partie d'une association plappevilloise, sont venues donner de leur temps pour faire de cette journée une belle réussite.





Union Nationale des Combattants

8 mai 2024



Comme chaque année, l'UNC Plappeville, en concertation avec la commune et le Souvenir Français, a organisé la cérémonie du 8 mai au monument aux Morts.

Après les discours commémoratifs de Camille Tilly, président d'honneur de l'UNC Plappeville, et du maire, Daniel Defaux, une gerbe a été déposée puis les enfants de l'école ont entonné la Marseillaise soutenus par la chorale Sainte-Brigide et l'ensemble des personnes présentes parmi lesquelles de nombreux parents d'élèves, des représentants du conseil municipal et d'associations de Plappeville. Tout le monde s'est ensuite retrouvé à la salle polyvalente pour le verre de l'amitié. À cette occasion, Camille Tilly a remis l'insigne de portedrapeau de l'ONaC (Office National des Combattants) à Stéphane Santhune.

Les CM1 / CM2 de l'école « les Venelles » à l'honneur

Les CM1/CM2 de l'école ont participé cette année au concours de réflexion civique organisé par l'UNC Moselle en partenariat avec l'ONaCVG (Office National des Combattants et des Victimes de Guerre) et la France Mutualiste.

Pour sa première participation, la classe de Mme Heckel-Guyon a fini troisième du concours !

À cette occasion, vendredi 17 mai, une cérémonie a été organisée à la salle polyvalente par l'UNC Plappeville pour la remise du prix (500 €).

Sophie Vagnier, directrice de l'école, et Edouard Pont, président de l'UNC Plappeville ont ainsi réuni l'ensemble des élèves de l'école élémentaire, leurs professeurs, de nombreux parents, des membres de l'UNC Plappeville et des élus du conseil municipal.



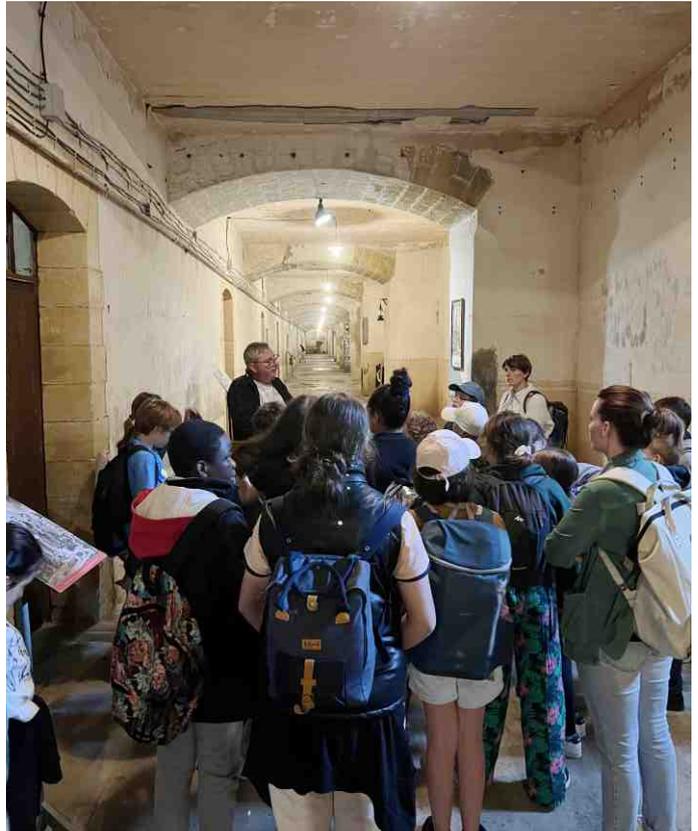
Monsieur Petitgand, président du jury, a dispensé un cours d'éducation civique puis Monsieur Vanhove, président du comité Moselle de la France Mutualiste, a procédé à la remise du prix. Pour finir l'UNC Plappeville a remis un drapeau à l'école. Après cette sympathique cérémonie, un goûter a été offert par la commune à tous les participants.



Sortie au Fort de Queuleu

Vendredi 7 juin, l'association a offert aux élèves des classes de CE2/CM1 et CM1/CM2 une visite du Fort de Queuleu. Les trajets ont été effectués en transport en commun et un repas tiré du sac a été pris ensemble dans le parc du Fort.

Les élèves ont pu découvrir lors de cette journée l'histoire du Fort de Queuleu pendant l'annexion allemande de la seconde Guerre Mondiale. Celui-ci



a d'abord servi de camp de détention pour les prisonniers de guerre, avant de devenir un camp spécial d'interrogatoire de la Gestapo où ont été enfermés et torturés les résistants mosellans, avant leur déportation dans les camps de concentration.



Familles Rurales de Plappeville



Le multi accueil gribouille recrute

Nous sommes à la recherche d'une personne titulaire du CAP petite enfance pour un CDI de 7h + remplacement.
Le poste est à pouvoir immédiatement.

Pour plus d'information vous pouvez contacter la directrice Marion Demilly :
par mail magribouille57@gmail.com
ou par téléphone au 03 87 17 31 06.



Amis du Vieux Plappeville

Assemblée générale ordinaire

Après plus d'un an de sommeil, le 14 mai dernier, l'association des « Amis du Vieux Plappeville » a tenu son assemblée générale afin de revitaliser la structure et lui donner de nouveaux bureau et comité, afin de continuer les projets sur la belle histoire du village.

Composition du nouveau comité :

- Eliane Camus, Nicolas De Crevoisier, Jacques Denger, Marie Fernande de Bastos, Yann Forget, Richard Gaire, Louis Gasser, Anne-Marie Leclair et Josyane Serafin.

Ensuite ont été élus les membres du bureau comme suit :



Louis Gasser au poste de président, Anne-Marie Leclair, secrétaire, et Eliane Camus comme trésorière.

Découverte de blasons au Migomay : une plongée dans l'histoire de Paul Ferry

CONTEXTE

Lors de la restauration du Migomay, la « campagne » du penseur et pasteur protestant messin Paul Ferry, la façade arrière de l'édifice a été

découverte. C'est au cours de ces travaux qu'ont été mis à jour deux mystérieux blasons. L'entrepreneur en charge des restaurations et propriétaire, M. Fallito, a contacté les Amis du Vieux Plappeville pour qu'ils mènent l'enquête.



PAUL FERRY : UNE FIGURE CLÉ DU PROTESTANTISME LORRAIN

Paul Ferry, né en 1591 à Metz et décédé en 1669, était un pasteur protestant. Il défendit notamment les protestants en Lorraine vis-à-vis des Jésuites et de Bossuet.

Jacques II Ferry, son père, avait été nommé receveur des deniers de l'hôpital Saint-Nicolas, situé place Saint-Nicolas à Metz.



Sa mère, Élisabeth Joly, était fille de Paul Joly, notaire, et de Pierre Joly, procureur du roi à Metz.

Jacques Ferry, son grand-père, était Solcher, qui est un droit noble, héréditaire, qui se transmet au premier enfant de la lignée. Ils étaient 7 à Metz au XVI^e siècle et avaient droit de fabriquer des socs de charrues.

LA MAISON DU MIGOMAY

En 1593, Jacques II Ferry acquit la maison du Migomay de Collignon le Coulon, une résidence que l'on pourrait appeler aujourd'hui une maison de campagne. Paul Ferry, alors âgé de deux ans, y vécut avec sa famille. Cette maison, située aujourd'hui rue Paul Ferry face à la mairie de Plappeville, est inscrite à l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques depuis 2001.

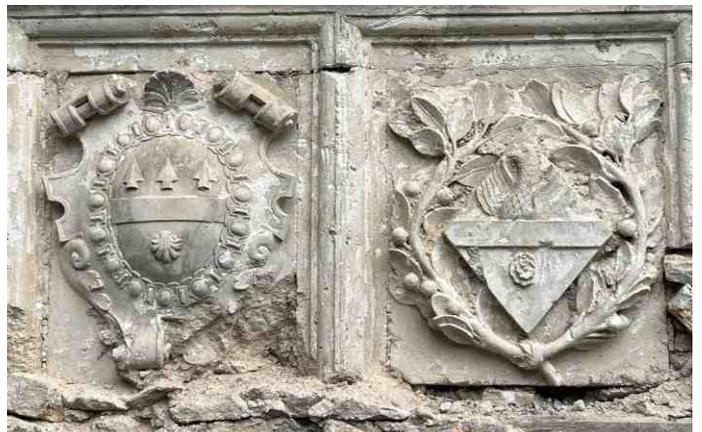


LE BLASON

Il y a ici deux blasons, un de femme, celui de droite car en losange ; et un d'homme, celui de gauche, en ovale, nous avons donc un couple. Par l'usage d'une pierre blanche, de type tuffeau, ainsi que la forme des jambages et du chapiteau, on peut estimer que cet élément est daté de la Renaissance. À priori, le blason de gauche se compose de 3 pointes de flèche et d'une coquille Saint-Jacques, celui de droite, d'un aigle et d'une rose. La tentation de faire le rapprochement entre Jacques Ferry et Élisabeth Joly est forte du fait de la situation et l'époque.

Cette hypothèse fut confirmée par le livre de Roger Mazauric, « Le pasteur Paul Ferry ». Ce qui avait été pris initialement pour des pointes de flèches sont en réalité des socs de charrue, en rapport avec le métier de Solcher.

On peut donc imaginer Paul Ferry commander ces blasons à un tailleur de pierre messin, afin de rendre hommage à ses parents et les faire poser sur sa maison de campagne.



Blason de la famille Ferry :
« D'argent, à une fasce d'argent accompagnée en chef de trois socs de charrue d'argent et en pointe d'une coquille d'argent ».

Blason de la famille Joly :
« D'azur à une fasce d'or, accompagnée en chef d'une aigle d'argent et d'une rose de même en pointe ».



Association Plappeville Loisirs

3^{ème} rendez-vous du « Marché de printemps »



Les 23 et 24 mars, les bénévoles de l'Association Plappeville Loisirs, ont organisé la 3^{ème} édition du marché de printemps à la salle polyvalente. Les nombreux producteurs présents ont proposé sur leur étal des produits du terroir de qualité et diversifiés pour satisfaire les visiteurs. Dans une ambiance de place de village recrée pour l'occasion, avec animation pâtisnière pour enfants et tombola, les acheteurs ont pu passer un moment convivial tout en faisant leurs courses !

700 marcheurs pour la 30^{ème} édition de « la Plappevilloise »



Dimanche 28 avril, tout était fin prêt, pour fêter la 30^{ème} édition de la marche populaire internationale « La Plappevilloise » et recevoir les quelque 700 marcheurs qui ont emprunté les parcours sur le Mont Saint-Quentin balisés par les

bénévoles de l'association. Entre les stands de ravitaillement et la restauration qui attendait les marcheurs à leur retour, cette édition aura été appréciée de tous pour la qualité de son organisation et des parcours proposés.





Un récital de chant lyrique exceptionnel

Après une prestation remarquée à l'Auditorium de l'EMARI jeudi 16 mai, le trio composé de Agnès Hoefler, mezzo-soprano, Pascal Bertrand, ténor, et Jean-Pierre Aniorde, pianiste, s'est produit vendredi 24 mai dans le salon d'honneur comble.

La première partie du récital portait sur des mélodies françaises (Poulenc, Fauré, Gounod, Satie...), musique tout en raffinement et nuance, interprétée par le trio avec beaucoup d'expressivité et de sensibilité.

La deuxième partie était consacrée à de grands airs d'opérette (Offenbach, Lehár, Messager). Il suffisait de regarder le sourire lumineux accroché au visage des spectateurs et l'ambiance joyeuse dans la salle pour se convaincre que cette forme de « théâtre musical » mérite d'être réhabilitée. L'interprétation pétillante des chanteurs remarquablement accompagnés au piano, rythmée par la ronde des chapeaux, a agi sur le public comme des bulles de champagne. On en redemande !



Les « Têtes à Plapp' » clôturent leur saison à Pournoy-la-Chétive



Samedi 1^{er} juin, les six comédiens de la troupe amateur « Les Têtes à Plapp' » ont terminé la saison 2023/2024 avec la pièce « Arrêtez vos salades ! » à la salle polyvalente de Pournoy-La-Chétive, devant la maire Martine Michel et une centaine de spectateurs amusés par les péripéties et rebondissements des protagonistes !

La troupe vous donne rendez-vous à Plappeville dès la rentrée de septembre avec leur nouvelle pièce « Robert, tu m'aimes ? ».



Ordre des Vignerons de Plappeville

Activités printanières

Le printemps est une période intense pour les vignerons. Cela a commencé en février avec la taille des vignes, puis la remise en état des fils et piquets le nécessitant. Ensuite, c'est le travail du sol qui s'est avéré très compliqué avec ce printemps très humide. Cette année, en avril, les vignerons de Plappeville ont aménagé une nouvelle parcelle de vigne route de Lorry mise à leur disposition par la commune et planté 182 pieds de pinot noir, en prévision du remplacement d'une vieille vigne d'hybrides.

Depuis, le travail se poursuit tous les samedis matin avec le fauchage de l'herbe et les traitements. À noter que seuls les produits agréés en culture

biologique sont utilisés. De même, aucun pesticide, ni aucun désherbant n'est utilisé pour l'obtention d'un vin complètement bio.

Les vignerons partagent leur vin avec tous les Plappeillois lors d'une dégustation apéritive à la fête du village.



Plappeville + Verte



Réussir son compost : échanges et partage

Suite à la première conférence d'avril 2022 sur le compostage collectif et en raison de l'obligation du tri à la source des biodéchets (loi AGECE*), Plappeville+Verte a proposé le 17 mai dernier une animation sur le compost individuel à laquelle nombre de Plappeillois ont répondu présents ainsi que des résidents ukrainiens accompagnés de la correspondante du foyer AMLI.

C'est ainsi que nous avons évoqué comment et où installer un ou deux composteurs dans son jardin ou utiliser un lombricomposteur, quels déchets y mettre et comment réussir un compost de qualité. Des démonstrations et mises en pratique ont été particulièrement appréciées et les échanges furent constructifs et fructueux. Nous avons aussi parlé du paillage bien utile notamment dans les grands jardins de notre village.

Nous remercions particulièrement la communauté de communes du Saulnoy pour le prêt du matériel pédagogique de compostage.

Le pot de l'amitié a clôturé la soirée.

Loi AGECE* : loi anti-gaspillage pour une économie circulaire





À votre service ...

Horaires d'ouverture de la mairie

Du lundi au vendredi de 8h à 12h.
Fermée les après-midi.



14 rue Paul Ferry
57 050 Plappeville
Tél : 03 87 30 40 75
Courriel : accueil@plappeville.fr
<http://www.plappeville.fr>



PROCHAINE REVUE

Le prochain « Vivre à Plappeville » sortira en septembre 2024.

Les articles et les photos que vous souhaitez faire paraître devront parvenir en mairie (revue@plappeville.fr) pour le **31 août au plus tard**.

Collecte des ordures ménagères

La collecte des ordures ménagères (bac noir) et la collecte sélective (bac jaune) ont lieu le mardi matin, y compris les jours fériés.

Merci de sortir les bacs la veille après 19h ou le matin même avant 6h, et de **les rentrer le plus rapidement possible**.

Déchèterie

Rue de la Houblonnière - Metz Nord
Horaires d'ouverture :
lundi et jeudi de 14h à 18h30
mardi, mercredi, vendredi et samedi de 9h30 à 18h30
dimanche de 9h30 à 12h30
fermée les jours fériés
permanence Emmaüs le 2^{ème} samedi du mois de 9h30 à 16h.

Recensement militaire

Tous les Français sont tenus de se faire recenser entre la date à laquelle ils atteignent l'âge de 16 ans et les 3 mois suivants.

Aussi, les jeunes (garçons et filles) nés entre avril et juin 2008 sont priés de se présenter en mairie munis de leur carte nationale d'identité et du livret de famille de leurs parents. Les jeunes, nés en juillet, août et septembre 2008, devront se présenter en mairie après leur date anniversaire.

E n B r e f

Ramassage des objets encombrants

Il vous faut prendre rendez-vous via le site internet www.metzmetropole.fr en cliquant sur « enlever mes encombrants » sur la page d'accueil. Vous n'avez pas internet : vous pouvez appeler la mairie qui se chargera de la procédure.





Agenda

| | | | | |
|-----------------------|-------|---|--------------------|---|
| JUILLET 2024 | 26 | Cérémonie d'ouverture des JO Municipales | Salle polyvalente | Commune de Plappeville 20 TERRE DE JEUX 24 |
| SEPTEMBRE 2024 | 7-8 | Anniversaire de la Mairie | Mairie | |
| | 8 | Les Artistes dans le Parc | Parc d'Arros | |
| | 11 | Inscription aux activités | Salle polyvalente | |
| | 15 | Journée du Souvenir | Monument aux Morts | |
| | 28-29 | Théâtre « Robert, tu m'aimes ? » | Salle polyvalente | |

ANIMATIONS ESTIVALES

lundi 29 juillet **Sortie Fraispertuis** départ salle polyvalente

| Juillet | Août |
|---------------------------|--------------------------|
| Initiation à la robotique | Poterie |
| Volley | Pastel / Aquarelle |
| Kayak | Initiation à la webradio |
| Badminton | Golf |
| Tir à l'arc | Kayak |
| Cuisine | |
| Manga | |

Renseignements en mairie
 Inscription en ligne www.plappeville.fr